

le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines – centre dramatique national,
le Ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique
– Direction régionale des affaires culturelles d’Île-de-France),
la Ville de Sartrouville,
le Conseil départemental des Yvelines

recherchent un ou une artiste

**pour diriger, à compter du 1^{er} janvier 2023, le Théâtre de Sartrouville
et des Yvelines – centre dramatique national**

Les missions d’intérêt public fondamentales d’un CDN sont la création et la diffusion théâtrale. C’est un lieu de référence régionale, nationale, voire européenne et internationale, où peuvent se rencontrer et s’articuler toutes les dimensions du théâtre, dans la diversité et l’actualité de ses esthétiques : la recherche, l’écriture, la création, la diffusion et la transmission.

L’ensemble des missions d’intérêt public attachées au CDN est défini par le cahier des missions et des charges du label CDN fixé par l’arrêté du 5 mai 2017 (publié au Journal officiel de la République française n°0110 du 11 mai 2017) et accessible sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Construit en 1986 par les architectes Fabre et Perrottet et disposant ainsi d’une grande salle de 850 places, le Théâtre de Sartrouville bénéficie également depuis 2014 d’une petite salle de 250 places, ainsi que de studios de répétitions. Un important projet de rénovation est actuellement en discussion. Seul CDN de la grande couronne francilienne, le Théâtre de Sartrouville est l’organisateur de la biennale Odyssees en Yvelines, festival de création de spectacles vivants à l’attention de l’enfance et de la jeunesse.

Le Théâtre dispose d’un budget annuel situé entre 3 400 000 € (budget réalisé 2021) et 4 300 000 € (budget prévisionnel 2022 incluant le festival Odyssees). L’équipe réunit 26 permanents, auxquels s’ajoutent des intermittents du spectacle, des agents d’accueil en CDI et des salariés en CDD.

Dans le cadre de cet appel à candidature sont recevables les candidatures d’un(e) ou plusieurs artistes engagé(e)s dans le champ théâtral.

Quatre à six candidat(e)s au maximum seront présélectionné(e)s selon un principe de parité femme-homme, après concertation entre l’État (Direction générale de la création artistique et Direction régionale des affaires culturelles d’Île-de-France), la Ville de Sartrouville et le Conseil départemental des Yvelines.

Les candidats présélectionnés devront élaborer un projet artistique et culturel s’appuyant sur la note d’orientation qui leur sera remise, présentant notamment le Théâtre de Sartrouville, le contexte théâtral et artistique de la région, le cahier des charges des Centres Dramatiques Nationaux, et tous les éléments utiles à sa rédaction.

Les candidats présélectionnés présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires.

Au terme de la procédure de sélection, la candidature par le jury devra recevoir l’agrément du Ministre de la Culture pour une prise de fonction envisagée au 1^{er} janvier 2023 dans le cadre d’un premier mandat de 4 ans.

Les candidat(e)s adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae et une présentation de leur parcours artistique ainsi qu’un bilan quantitatif de diffusion de leur production sur les trois dernières années par voie électronique (au format .pdf) **au plus tard dimanche 29 mai 2022** (minuit) à :

Monsieur Christopher Miles, Directeur général de la Création artistique
courriel à l’attention de : guilhem.chabas@culture.gouv.fr

Monsieur Laurent Roturier, Directeur régional des Affaires culturelles
d’Île-de-France
courriel à l’attention de : delphine.gilardot@culture.gouv.fr

Monsieur Pierre Fond, Maire de Sartrouville
courriel à l’attention de : coupoux@ville-sartrouville.fr

Monsieur Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines
courriel à l’attention de : ademichelis@yvelines.fr